

l'inter

Janvier 1970,
Volume 11, No 5

Mensuel
d'information
des Diplômés
de l'Université
de Montréal

"L'Université est peu ou mal connue"

Jean-Marc Léger
a reçu le 23 décembre dernier,
le Mérite Annuel
1969 des Diplômés.

page 2

Assemblée générale spéciale

Tous les diplômés sont invités
à une assemblée
très importante, le 16 février
prochain

Verso

Qui se souvient du géant Beaupré?

page 10



Ce sera bientôt un souvenir... page 11

CONVOCAATION

Assemblée générale spéciale

Conformément au règlement général de l'Association

TOUS LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

sont invités à une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

qui aura lieu

le lundi 16 février 1970, à 20 heures

**au Grand salon du Centre communautaire de l'Université
(Centre Social)**

2332, boul. Edouard-Montpetit, Montréal.

Cette assemblée est convoquée aux fins suivantes :

1. Adoption des états financiers de l'Association pour l'exercice 1968-1969 ;
2. Modification du règlement général de l'Association de façon à :
 - 1) Modifier le mode d'élection des membres du conseil d'administration ;
 - 2) Fixer à 2 ans le mandat des membres du conseil ;
 - 3) Réduire de 6 à 5 le nombre des membres du comité exécutif de l'Association ;
 - 4) Changer la date de l'assemblée générale annuelle ;
 - 5) Changer le quorum requis aux assemblées du conseil d'administration ;
 - 6) Modifier le mode de signature des effets de banque.

Extrait du règlement général de l'Association

Article 1 e) :

le mot "diplômé" désigne l'ancien étudiant d'une faculté ou école à qui, après études faites dans telle faculté ou école, l'Université a décerné un baccalauréat, une licence, une maîtrise, un diplôme d'études supérieures ou un doctorat. Il désigne aussi les diplômés de l'école d'Architecture de Montréal ou de l'ancienne section d'Architecture de l'école des Beaux-Arts de Montréal ainsi que tous les anciens étudiants de l'ancienne section de Montréal de l'Université Laval de Québec à qui cette dernière a décerné l'un des diplômes mentionnés ci-dessus.

TOUS LES DIPLÔMÉS AU SENS DE CE RÈGLEMENT SONT CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT AUTOMATIQUEMENT MEMBRES DE L'ASSOCIATION ET DE CE FAIT SONT INVITÉS À TOUTES SES MANIFESTATIONS.

**Fait à Montréal
le 2 janvier 1970**

**GASTON PELLETIER
secrétaire**

Diplômés recherchés... pour compétence

L'inter présentera prochainement une nouvelle chronique régulière qui permettra aux grandes entreprises de faire connaître aux diplômés de l'Université de Montréal les différents postes qui leur sont offerts dans diverses disciplines.



Il ne fait aucun doute que cette initiative répond à un pressant besoin si l'on en juge par les nombreuses occasions isolées où des firmes importantes se sont adressées au secrétariat de l'Association dans l'espoir de découvrir, par son intermédiaire, des candidats compétents et intéressés.

Cette nouvelle chronique constitue une autre manifestation du développement de l'association des Diplômés et de l'Inter en tant qu'instrument de communication au service de ses membres.

Notre prochain colloque... et le rapport Deschênes

Le sixième colloque annuel de l'Association se tiendra vers la fin du présent semestre et portera sur la PRÉSENCE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA SOCIÉTÉ.

Ce thème se rattache de façon évidente à la première partie du mandat de la Commission conjointe du conseil et de l'assemblée universitaire ("Commission Deschênes") dont le rapport est rendu public au moment où la présente livraison de l'Inter va sous presse.

Le prochain colloque suscitera sans aucun doute un très vif intérêt dans toute la collectivité universitaire pour qui la publication du rapport Deschênes constitue peut-être l'événement le plus important pour l'Université depuis l'adoption de sa nouvelle charte.

Le travail de préparation de ce colloque va déjà bon train et de plus amples détails seront présentés dans la prochaine livraison de l'Inter.

Le directeur général
PIERRE GRAVEL

**JANVIER 1970
VOLUME 11, No 5**

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal. Tél. 343-6230.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe — permis no 10012. — Port de retour garanti.

Les articles qui portent la mention BIUM proviennent du Bureau de l'information de l'Université de Montréal.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me Claude-R. Marchand, Droit '53, président
M. Yves Guérard, Sciences '56, vice-président
Dr Roger Desjardins, Sciences '45, vice-président

M. Gaston Pelletier, H.E.C. '59, secrétaire
Me Georges-E. Marchand, H.E.C. '59 et Droit '58, Trésorier

Dr Paul David, Médecine '44, directeur
M. Guy J.C. Joron, Sciences sociales '64, directeur

M. Claude Lafontaine, Pharmacie '56, directeur

Mlle Huguette Marleau, Droit '54, directeur
M. Robert Panet-Raymond, Poly '65, directeur

M. Guy Sicard, Poly '56, directeur
M. Jacques Villeneuve, Sciences sociales '49, directeur

Me Jean-Claude Delorme, Droit '59, président 1967-68

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

nommés sur recommandation des Diplômés
Jean-Paul Gignac, Poly '47
Hon. Juge Guy Guérin, Droit '53

NOS REPRÉSENTANTS

Comité de la Campagne du Cinquantenaire
Gérard Fillion, H.E.C. '34, président de la section des Diplômés

Commission des sports de l'Université

Jean Allaire, Droit '54

Richard Bienvenu, Lettres '65

Réaménagement du Centre social

Gilles Duplessis, Architecture '38

NOS RÉGIONS

Abitibi-Témiscamingue, M. Yvan Dessureault, HEC '48

Bois-Franc, M. Louis Presseault HEC '40

Drummondville, Me Jacques Biron, Droit '59

Victoriaville, M. Victor Paul, HEC '41

Sherbrooke, Me Charles Leblanc, Droit '52

Sorel, M. Jacques Messier, HEC '49

Saguenay Lac-Saint-Jean, M. Ernest Dauphinais, Poly '41

Ottawa-Hull, M. Pierre Camu, Lettres '47

Québec, M. Maxime Langlois, Droit '55

Montréal, M. Gaston P. Marchand, HEC '40

Dorion-Vaudreuil, M. Robert Caron, HEC '45

Saint-Hyacinthe, M. Paul Murray, HEC '37

Saint-Jean, Me Yves Deland, Droit '48

Granby, M. Roger Giroux, Agron '51

Bas Saint-Laurent et Gaspésie

Trois-Rivières

LES CADRES PERMANENTS

Pierre Gravel, directeur général

Albert Ricard, directeur administratif

Dominique Léger, directeur de la campagne

Jean-Pierre Papineau, chef du secrétariat

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le Mérite Annuel 1969

Le 19 décembre dernier, l'Association des diplômés remettait à Jean-Marc Léger en présence de nombreux confrères et amis l'œuvre du sculpteur Yves Trudeau symbolisant le mérite annuel, attribué par l'Association des Diplômés à l'un de ses membres qui s'est distingué par sa carrière personnelle et a contribué de façon exceptionnelle au développement de toute la collectivité et au rayonnement de l'Université de Montréal.

A cette occasion, Me Maurice Blain a fait l'éloge du récipiendaire dont il a souligné les qualités de journaliste, d'animateur, d'ambassadeur et d'écrivain.

"Homme des idées généreuses et des causes difficiles, Jean-Marc Léger a apporté une énergie et une constance admirables à réaliser dans sa maturité quelques intuitions fondamentales de sa jeunesse."

LA PREMIÈRE : celle d'éveiller une conscience et d'animer un renouveau d'excellence professionnelle et de liberté intellectuelle dans le journalisme d'expression française."

(...)

LA SECONDE : celle de susciter le rassemblement des communautés universitaires dans le monde."

"À L'ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS PARTIELLEMENT OU ENTIÈREMENT DE LANGUE FRANÇAISE, ET À L'A-

GENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE DES PAYS FRANCOPHONES, dont il a été un des premiers initiateurs et dont il demeure la cheville ouvrière, Jean-Marc Léger a participé au rapprochement et aux échanges des plus hauts lieux de culture, et jeté un pont permanent entre anciennes et nouvelles civilisations."

"Pour notre communauté universitaire, il accélérât une phase nouvelle de son histoire : celle de l'ouverture, de la circulation féconde de la vie intellectuelle, de la consécration de sa vocation internationale."

(...)

"Avec d'autres, il aura conçu la nécessité, pour le progrès intellectuel d'un Québec historiquement isolé, de cette foi fondamentale de l'intégration dans de grands ensembles vivants, et dont les plus hautes instances politiques de notre pays commencent à tirer l'impérieux enseignement."



à Jean-Marc Léger

"On connaît très peu ou très mal l'Université de Montréal"

J.-M. Léger

"L'Université de Montréal a connu depuis une dizaine d'années un essor véritablement spectaculaire, dont il serait souhaitable que l'opinion publique soit mieux informée, soit plus consciente. Elle n'en connaît trop souvent que certains épiphénomènes un peu tumultueux mais sait très peu ou très mal la portée et la qualité de l'oeuvre scientifique qui s'y accomplit. On peut malheureusement estimer que même une portion notable des diplômés issus de cette institution ne la connaissent guère mieux."

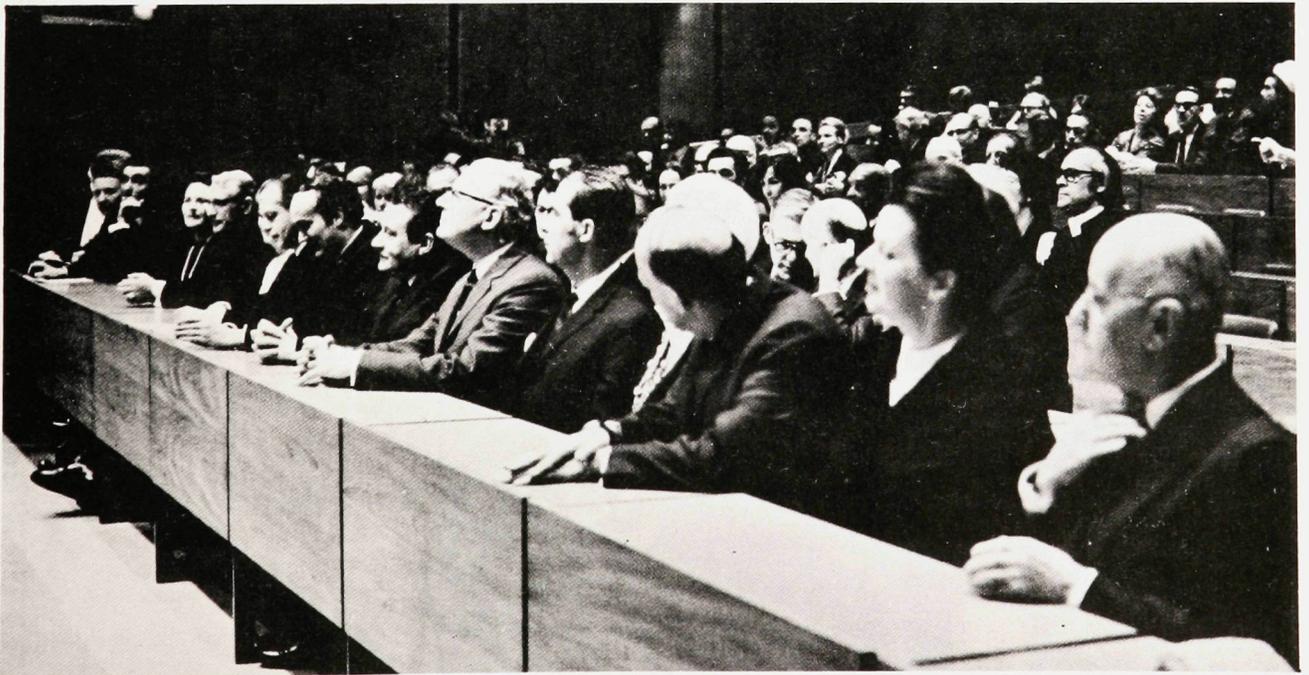
"D'où l'importance que revêt et revêtra de plus en plus l'Association des diplômés. Il convient de se réjouir à ce propos du nouveau départ qu'a pris cette association depuis quelques années et qui est en voie de devenir un élément précieux de la liaison nécessaire entre l'université et le milieu, l'université et l'opinion publique."

Telle a été la conclusion du discours de remerciement prononcé par Jean-Marc Léger à l'occasion de la remise du Mérite Annuel. Il avait auparavant voulu associer à l'honneur qui lui était fait des hommes comme Mgr Irénée Lussier, Georges-Emile Lapalme, Paul Gérin-Lajoie, Noël Dorion, Guy Frégault et André Bachand. Grâce à ces derniers et à l'appui non équivoque des gouvernements intéressés, il a été possible de mettre sur pied l'AUPELF, cette "première expression organique de coopération multilatérale entre les universités de langue française à travers le monde".

"C'est sur eux et sur beaucoup d'autres qu'il faudra reporter une très grande part de la distinction dont une trop indulgente amitié m'honore aujourd'hui. Sur eux et sur l'Université de Montréal à laquelle l'AUPELF est redevable, dans une très large mesure, de sa naissance et de son développement. L'Université qui en a été le berceau, en reste le siège et a confirmé de façon éloquente le prix qu'elle attache aux relations universitaires internationales en général et à la collaboration entre universités francophones en particulier. Je tiens à souligner ici quel accueil amical et quelle coopération éclairée et fructueuse, l'AUPELF a reçu et reçoit toujours de l'Université de Montréal, de tous les dirigeants et de tous ses services."

IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

"Ce n'est pas infirmer, mais encore nier le besoin et la valeur d'autres formes et d'autres aires de



solidarité que de consentir une certaine priorité aux relations internationales entre institutions de langue française et entre pays de langue française. La raison et le cœur aussi bien que la nécessité nous inclinent et nous incitent à les privilégier, car à une heure où plus que jamais, les destins de la société et de l'université sont étroitement liés, toute initiative importante de l'université, en matière de rapports internationaux comme dans les autres domaines, a des répercussions évidentes sur la société. Il me semble que c'est plus vrai chez nous encore qu'ailleurs, en raison des conditions particulières d'existence et en raison de la situation singulière du peuple canadien-français. L'avenir de celui-ci est conditionné dans une grande mesure, par le développement de ses

universités, comme son rayonnement est lié au leur. D'où il peut sembler que les transformations de l'université sont ici plus redoutables qu'ailleurs ou du moins, plus lourdes d'interrogations, mais d'où aussi elles peuvent être en définitive plus fécondes. Et en matière de relations internationales, l'université est appelée à confirmer dans une difficile, mais nécessaire synthèse, un double caractère, c'est-à-dire qu'elle doit être à la fois nationale et sans frontière, à la fois authentiquement de son milieu, et largement ouverte à tous les grands courants mondiaux et à toutes les formes valables de coopération. Au reste, la condition première d'un dialogue international enrichissant, c'est précisément l'authenticité nationale et donc culturelle des institutions et des hommes."

"Le rayonnement international d'une université est certes d'abord le fruit de sa valeur scientifique propre, il est le fait ensuite des missions de ses professeurs à l'étranger, mais il doit être en plus, à notre époque, le résultat de la participation à de vastes ensembles fondés, selon le cas, sur la culture ou sur la géographie. Les universités canadiennes-françaises, sans nullement s'interdire la participation à d'autres ensembles, bien au

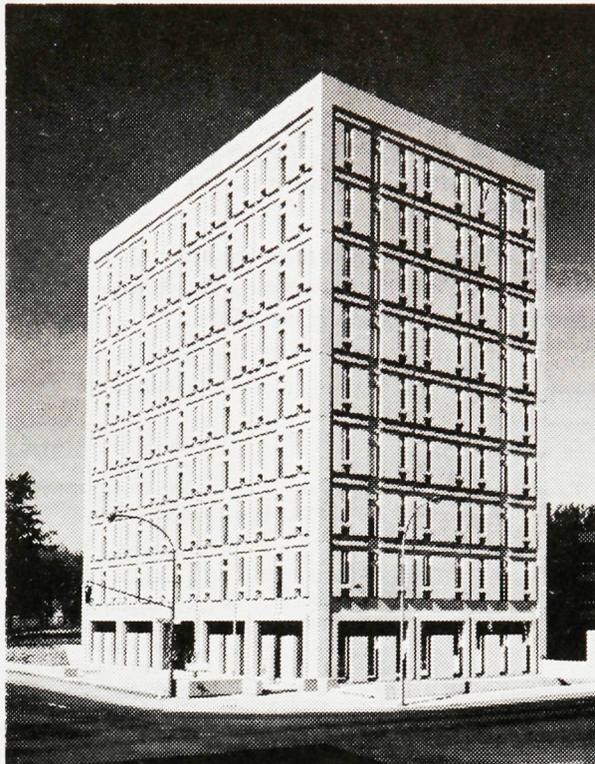
contraire, ont estimé devoir attacher, dans le cadre de l'AUPELF, un prix spécial à leurs relations avec les autres universités francophones, ne serait-ce que pour faire équilibre à d'autres influences, certes enrichissantes, mais toutes proches, toutes puissantes, et pour cette raison même parfois peut-être préoccupantes. L'Université de Montréal en particulier, et plus généralement les universités canadiennes-françaises ont joué un rôle de premier plan au sein de l'AUPELF. Elles en sont parmi les membres les plus actifs et je peux témoigner qu'elles y ont apporté une contribution éminente; il me plaît de penser qu'elles ont peut-être pu aussi en retirer quelque chose."

Etablissant un parallèle entre l'AUPELF et l'agence de coopération des pays de langue française dont il a été nommé secrétaire exécutif provisoire, Jean-Marc Léger précise que "Les idéaux de l'AUPELF, certes transposés sur un autre plan, se retrouvent pour une bonne part dans la résolution finale de la Conférence de Niamey et on a retenu jusqu'aux adverbes dans l'expression "pays partiellement ou entièrement de langue française."

Décrivant les conditions essentielles au maintien et au rayonnement de la langue et de la culture françaises dans le monde actuel, Jean-Marc Léger a conclu par un appel à l'opinion publique qui doit prendre conscience "de l'importance de la langue comme facteur de progrès et d'avancement, cela demain plus encore qu'aujourd'hui car nous entrons dans une époque où la **communication** au sens le plus large, sera un élément primordial du développement."



Angle des rues
Sherbrooke et St-Denis,
dans l'est de la métropole,
cet édifice
est le siège social
de trois institutions
qui forment un groupe de pointe
dans l'économie du Québec



L' E C O N O M I E
MUTUELLE D'ASSURANCE



Société **NATIONALE** de Fiducie



Société **NATIONALE** d'Assurances

ASSURANCE-VIE - SERVICES FIDUCIAIRES - ASSURANCE GÉNÉRALE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél.: 844-2050

*Sous un même toit, trois services complémentaires
qui profitent à la communauté*

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Conformément à l'article IV paragraphe 1 du règlement général de l'Association qui stipule que : "le conseil d'administration détermine la procédure, les modalités, la façon et tous les autres détails de mise en nomination et d'élection des représentants des diplômés,"

la procédure d'élection suivante a été adoptée par le conseil d'administration de l'association des Diplômés lors d'une réunion tenue à Montréal le 8 décembre 1969.

Il est résolu que :

I — COMITÉ DE NOMINATION :

- A — i) soit formé un comité de nomination composé de cinq membres choisis de la façon suivante :
- 2 membres nommés par l'Assemblée générale annuelle lors de la dernière assemblée ;
 - 3 membres nommés par le Conseil d'administration, hors de ses cadres, exception faite du président.
- ii) Ces 5 membres élisent entre eux un président du Comité de nomination, un vice-président, un secrétaire et deux scrutateurs.
- B — Aucun des membres de ce Comité de nomination ne peut être à la fois membre de ce Comité et candidat à un poste au Conseil d'administration ; advenant ce cas, il doit démissionner du Comité et le Conseil doit combler la vacance.
- C — Si un des membres du Comité s'avère dans l'incapacité d'occuper son poste, il appartient au Conseil de combler la vacance.

- D — Le président du Comité fait office de président d'élection.
- E — Le comité de nomination a pour rôle de :
- a) faire connaître aux membres le nombre de postes qui devront être comblés lors de la formation du prochain conseil d'administration ;
 - b) inviter les membres à poser leur candidature dans les délais prescrits ;
 - c) recevoir les bulletins de candidature ;
 - d) vérifier l'éligibilité des candidats ;
 - e) soumettre la liste complète des candidats en vue de l'élection (s'il y a lieu).

II — ÉLIGIBILITÉ :

Tout diplômé de l'Université de Montréal, au sens du règlement de l'Association, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateur.

III — PROCÉDURE ET CALENDRIER

Le nouveau conseil d'administration devant entrer en fonction le 1er juin de chaque année, son renouvellement doit s'effectuer selon la procédure et le calendrier suivants :

JANVIER :

- a) Premier avis invitant les diplômés à poser leur candidature à l'un des postes d'administrateur dans le prochain conseil d'administration. Cette mise en candidature doit s'effectuer selon les règles à l'article IV et doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le premier jour ouvrable du mois de mars de la même année.
- b) Première réunion du comité de nomination qui procède à l'élection décrite dans le présent règlement à l'article 1,A,ii, ainsi qu'à l'étude de certaines candidatures qui pourraient être suscitées en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration.

FÉVRIER :

Deuxième et dernier avis invitant les diplômés à poser leur candidature à un poste d'administrateur.

MARS :

Le comité de nomination :

- a) étudie les bulletins de candidature parvenus au secrétariat dans les délais prescrits ;
- b) vérifie l'éligibilité des candidats ;
- c) établit la liste des candidatures acceptées sans identifier celles qu'il a suscitées, s'il en est.

AVRIL :

Proclamation des élus si le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler ;
ou
convocation de tous les membres à une assemblée générale spéciale en vue de procéder à l'élection si le nombre de candidats est supérieur à celui des postes à combler.

MAI :

Assemblée générale spéciale en vue de l'élection (s'il y a lieu).

JUIN :

Entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

IV — MISE EN CANDIDATURE :

A — Tout candidat à un poste d'administrateur doit remplir un bulletin de présentation donnant son nom, son adresse, la faculté dont il est diplômé et son année de promotion. Ce bulletin doit être signé par le candidat et contresigné par 2 diplômés qui appuient sa candidature. Ces derniers doivent aussi inscrire leur nom, adresse, faculté ou école dont ils sont diplômés et année de promotion.

B — Le bulletin de candidature doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le 1er jour ouvrable du mois de mars.

C — Le comité de nomination peut, s'il le juge à propos, inviter un diplômé à poser sa candidature, et dans ce dernier cas, accepter son bulletin de candidature même après le 1er jour ouvrable de mars.

V — MODE D'ÉLECTION :

A — S'il y a autant de candidats que de postes à combler, ils sont proclamés élus par le président d'élection.

B — S'il y a plus de candidats qu'il y a de postes à combler :

- a) l'assemblée procède à l'élection sous la direction du président d'élection.
- b) chaque électeur est appelé à indiquer sur un bulletin de vote le nom des personnes qu'il désire élire au Conseil, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Les bulletins sont compilés par les scrutateurs qui font rapport du résultat à l'assemblée. Les candidats qui ont recueilli le plus de voix sont déclarés élus au Conseil.

Membres du comité de nomination 1970

nommés par l'assemblée générale annuelle du 19 juin 1969 :

M. André Brossard
(Poly '52)
M. Guy Meunier
(Opto '60)

nommés par le conseil d'administration à sa réunion du 8 décembre 1969 :

M. Claude Marchand
(Droit '53)
M. Pierre Tanguay
(Poly '50)
M. Gilles Duplessis
(Arch. '38)

AVIS D'ÉLECTION

Tous les diplômés intéressés à poser leur candidature à l'un des douze postes d'administrateur dans le prochain conseil d'administration de l'Association doivent en informer le comité de nomination de la façon suivante :

- Remplir au complet le bulletin de présentation suivant ;
- le faire parvenir au secrétariat de l'association des Diplômés,

Case postale 6128, Montréal 101

ou 2910, boul. Edouard-Montpetit, Montréal 250

avant le 1er jour ouvrable du mois de mars

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je, _____, diplômé de la
faculté de _____ en 19____ demeurant
à _____ rue _____

ville _____
pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'association des
Diplômés de l'Université de Montréal pour l'année 1970-1971.

SIGNATURE _____

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M. _____ Faculté _____ en 19____

Adresse _____

SIGNATURE _____

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M. _____ Faculté _____ en 19____

Adresse _____

SIGNATURE _____

FAIT À MONTRÉAL LE 2 JANVIER 1970

LE COMITÉ DE NOMINATION

Gudule en campagne

par Jacques Guay

Gudule Z. B.A. L.L.L. et Z'associés

AVOCATS
CENTRE PROFESSIONNEL
5, RUE PRINCIPALE
ST-NÉCIPHORE

Le 1er janvier 1970

Carabins, Poutchinettes,

C'est l'esprit romantique et la plume mélancolique que je vous écris cette nuit. Et cette fois c'est pas la faute au scotch du curé ou à la bière du père Narcisse, le premier licencié du village.

Je suis à jeun et je ne peux pas dormir. Falait que je vous parle. Je reviens de loin. Même que je n'en suis pas revenu. Hier matin j'ai décidé d'aller voir les responsables de la Campagne (vous savez laquelle ; sinon, il commence à être temps).

J'ai cherché la rue Maplewood. J'ai bien vu l'avenue Maplewood et ses belles résidences. (La Campagne ça doit marcher dans ce bout-là. Les diplômés qui y habitent doivent pas regretter d'être passés par l'Université de Montréal.)

Mais la rue Maplewood je ne la trouvais pas. J'ai voulu m'orienter en suivant le tramway 27. Lui aussi est disparu. C'était pourtant un beau tramway, silencieux, aussi impressionnant et aussi lent qu'un corbillard.

Puis j'ai entrevu l'université. Avant elle s'imposait. On ne voyait qu'elle. Maintenant c'est rempli de bâtisses devant et tout le tour. On dirait presque le campus de Laval.

Mais c'est toute une victoire. Maplewood c'est disparu. C'est maintenant Edouard-Montpetit. C'est mon oncle de Nicolet, celui qui était quelqu'un d'important dans la patente, qui va être content. Lui il disait toujours : l'avenue du Bois de l'érable.

On ne voit plus le saut de ski. Il y a devant un centre sportif. Tout un à part ça. Comme dans les universités anglaises. Plus gros que le centre culturel de St-Néciphore (c'est pourtant quelque chose : piscine dans la cave, rond à patiner au premier et salle de concert dans le grenier).

Mais là où je n'en suis pas revenu c'est quand je suis arrivé chez les Diplômés. C'est pas à l'université. C'est une annexe dans une maison à appartements. Au coin de Louis-Colin où il y a maintenant une rue qui monte à l'université. Près d'où il y avait l'escalier de bois.

Je l'ai reconnue la maison à appartements. Quand j'étais en Droit il y avait là plein d'étudiants et... d'étudiantes. Même que l'une d'elles habitait où sont les bureaux de la Campagne. Même que Dominique Léger, le responsable, occupe l'ancienne chambre à coucher. Tout le temps que j'ai parlé avec lui je revoyais la courtepoinette sur le lit. (Marie-Epiphanie venait du Lac-St-Jean et sa grand-mère faisait des courtepoinettes et des tourtières, des vraies, celles du Lac). Léger parlait, je l'écoutais pas. J'pensais à Marie-Epiphanie, à nos folles nuits. Puis j'ai pensé à toutes les autres : Hélène, Louise, Pierrette, Denise... Et j'ai frissonné en imaginant tant de chambres si douces transformées en bureaux, en bibliothèques, en entrepôts de froides statistiques où on a remplacé le Ferré des Fleurs du mal par la sonnerie du téléphone et la mitraille des machines à écrire électriques.

Le quartier a bien changé. Mais il y a toujours des étudiantes plus courtement vêtues que dans le temps. Mais l'Oratoire et le cimetière sont toujours là. Et le poste de police rue Gatineau avec l'école devant où s'exercent toujours les corps de clairon. Et le Modern Tea Room sur Côte-des-Neiges, un peu plus moderne. Vito a pris du ventre, je parle du restaurant qui n'en finit plus de se rallonger. Ça prend un temps fou pour faire le tour. Il y a du nouveau : une manière de taverne-bibliothèque-restaurant, le Bouvillon, angle Lacombe et Gatineau. Ça semble avoir remplacé La Veuve et le Café Minuit.

Et j'oubliais. Léger m'a dit que la Campagne du cinquantenaire, ça va mais que ça pourrait aller encore mieux. C'est important. Si on donne pas le plus possible dans le moins de temps l'Université pourra pas construire et ça va être la fin d'une couple d'autres maisons à appartements.

Si vous avez le temps, venez porter votre chèque rue Edouard-Montpetit. Ça va vous rap-peler des souvenirs vous aussi. Du moins j'espère.

Bien vôtre,



Gudule Z, B.A., L.L.L.



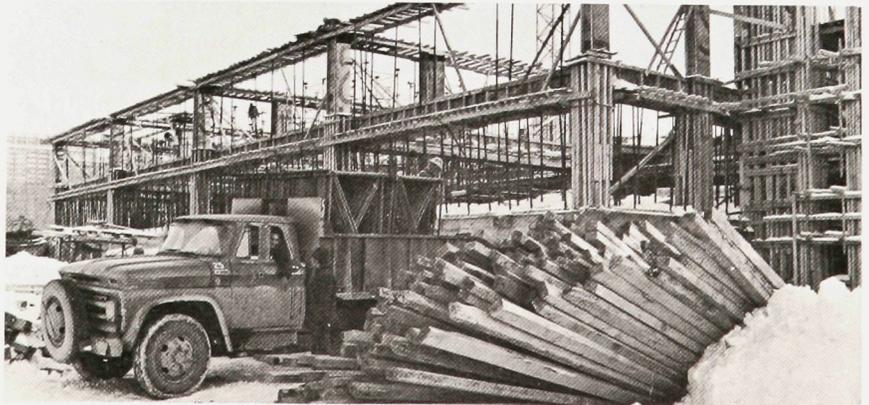
Un Campus en chantier



À 70% de l'objectif...

Au 31 décembre dernier la section des Diplômés atteignait 70% de l'objectif que fixait Gérard Filion aux quelque 200 collaborateurs de la Campagne. En effet le Président de la Campagne, dans un message qu'il adressait récemment à ses collaborateurs, invitait ces derniers à redoubler d'efforts afin qu'ils fassent en sorte que les souscriptions totales passent de \$323,456. à \$500,000 d'ici la fin de la présente année académique.

Au cours de cette deuxième phase de sollicitation nous avons reçu, à ce jour, des souscriptions de 250 diplômés pour un montant de \$30,000. soit une moyenne de \$120. par souscription. Ceci porte les résultats à \$355,000.



l'interieur

Plaidoyer pour un grand homme

(BIUM) Il est temps que cesse cette injustice : alors que tous les grands hommes ont de temps à autre leur photo dans le journal, alors que leurs moindres déclarations officielles ou officieuses sont longuement reprises et commentées, le plus grand de tous est laissé dans un oubli total et inexplicable. Nous avons voulu faire amende honorable, en allant interviewer ce grand personnage dans sa retraite en G-301 à l'Université de Montréal. Comme il a voulu conserver l'anonymat, nous l'appellerons M. X.

Quel est votre rôle à l'Université de Montréal ?

M. X. : *Je suis une sorte d'éminence grise...*

— Ne vous arrive-t-il pas de vous sentir oublié ?

M. X. : *Mais non, on me visite souvent. On vient même de très loin pour cela.*

— On ne vous voit pas souvent sur le campus.

M. X. : *Je suis un grand solitaire.*

— Il y a longtemps que vous êtes dans la maison, pensez-vous y rester longtemps encore ?

M. X. : *J'y reste même si je suis tanné.*

— Etes-vous satisfait de votre installation actuelle ?

M. X. : *Ça manque un peu de confort mais je suis patient ; je refoule mes doléances.*

— Mais pourquoi êtes-vous logé en pharmacie ?

M. X. : *Le formol mène à tout, pourvu qu'on en sorte.*

— Pourquoi avez-vous choisi l'Université comme lieu de retraite ?

M. X. : *Parce que j'ai passé ma vie dans les cirques...*

— Est-ce que l'enseignement ne vous tenterait pas ?

M. X. : *Non, la chaire est triste...*

— Il paraît que vous n'avez pas le sens de l'humour.

M. X. : *On m'a trop mis en boîte.*

— On vous accuse de rigidité.

M. X. : *Je ne suis pas rigide, elle est raide celle-là !*

— On dit que vous n'avez pas beaucoup de conversation.

M. X. : *Hum !*

— Certains contestataires prétendent que vous êtes idiot.

M. X. : *Ce sont des agitateurs étrangers.*

— Que pensez-vous de la mini-jupe ?

M. X. : *Je la regarde de haut. Pour moi, c'est une découverte.*

— Que pensez-vous des cheveux longs ?

M. X. : *Ah ! la barbe !*

— Que pensez-vous des moeurs des étudiants d'aujourd'hui ?

M. X. : *Je suis trop refoulé pour en parler.*

— Que pensez-vous de la contestation ?

M. X. : *On m'a acheté (\$25.) pour que je n'en pense rien.*

— Quel est votre sport favori ?

M. X. : *Le saut en hauteur.*

— Quel est votre livre de chevet ?

M. X. : *Les voyages de Gulliver et les Mémoires d'outre-tombe.*

— Quel est l'homme qui vous a le plus influencé ?

M. X. : *Urgel Bourgie.*

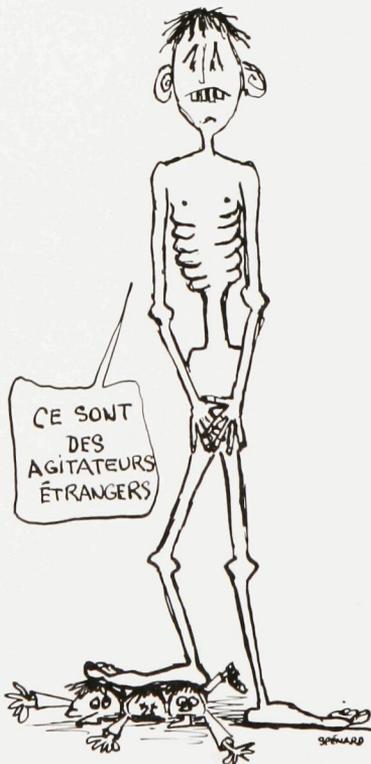
— Quelle est votre devise ?

M. X. : *Momie soit qui mal y pense.*

— Quelles mesures préconisez-vous pour le bien général de la communauté universitaire ?

M. X. : *Les miennes : 8 pi. 2 po. 1/2*

Si les subtiles indices qu'on vous a donnés dans les réponses de M. X. n'ont pas suffi à vous faire deviner son identité, c'est que vous êtes complètement... Bref, pour plus de sécurité nous vous révélerons son identité : il s'agit de M. Edouard Beaupré, mieux connu sous le nom de Géant Beaupré, pensionnaire à l'Université depuis 1904. Ce sage que nous avons convaincu de sortir de son mutisme nous a promis de se prononcer à l'occasion sur des questions controversées. Adresser tout courrier à M. le Géant Beaupré par l'entremise du Bureau de l'Information.





DIPLÔMES RECHERCHES...

POUR COMPÉTENCE

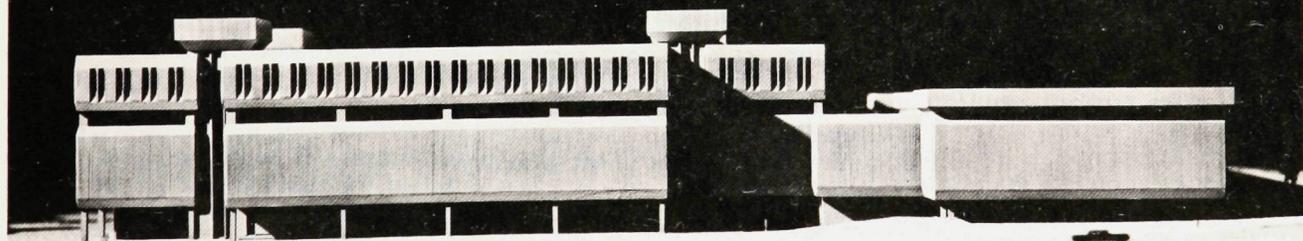


Êtes-vous compétent ? On vous recherche peut-être

L'Inter présentera prochainement une nouvelle chronique régulière qui permettra aux grandes entreprises de faire connaître aux diplômés de l'Université de Montréal les différents postes qui leur sont offerts dans diverses disciplines. Cette nouvelle chronique constitue une autre manifestation du développement de l'association des Diplômés et de l'Inter en tant qu'instrument de communication au service de ses membres.

Dernière Heure

Enfin... les H.E.C. sur le Campus



Au moment d'aller sous presse, nous avons reçu la photographie de la maquette de la nouvelle école des H.E.C. qui est présentement en construction sur le campus. A l'occasion du dévoilement de cette

maquette, plusieurs allocutions ont été prononcées, dont nous ferons plus longuement écho dans notre prochaine livraison.

Nous avons néanmoins tenu à la présenter immédiatement aux lec-

teurs de l'Inter et nous voulons profiter de l'occasion pour dire à tous les diplômés H.E.C. combien tous leurs confrères des autres disciplines se réjouissent de cette heureuse nouvelle.

Sur le Campus,

"Je ne suis pas l'homme du statu quo"

N.D.L.R.

En décembre dernier, l'Université a annoncé la décision du Conseil de confier au recteur Roger Gaudry un second mandat à la direction de cette institution. A cette occasion le directeur de l'information, Louis-Martin Tard s'est entretenu avec le recteur.

1965-70 : un bilan 1970-75 : un programme

(BIUM) — M. Le Recteur, à l'instant où vous abordez votre second terme, quel bilan pouvez-vous faire du premier ?

— Depuis cinq ans, il s'est produit des changements très profonds à l'Université ; bien sûr, plusieurs de ces changements étaient envisagés, mais d'autres n'étaient même pas prévus : ainsi, le taux de croissance de l'institution a été tout à fait remarquable au cours de ces cinq ans, le nombre de professeurs de carrière ayant plus que doublé de même que le nombre d'étudiants et les espaces occupés par les facultés — je ne citerai à ce sujet que l'exemple le plus parlant : la création du grand complexe du Droit et des Sciences sociales.

— Et dans les autres domaines ?

— Ce qui est plus important encore, c'est l'évolution des structures universitaires et administratives, en particulier la nouvelle charte civile qui rend l'Université indépendante de Rome et qui a permis pour la première fois d'amener au Conseil de l'Université cinq professeurs choisis par l'assemblée universitaire ; de plus, la

création de cette assemblée universitaire donne également au corps enseignant une voix dominante dans l'évolution de l'institution. Un autre changement très important concerne la gestion académique : réorganisation du vice-rectorat, ce qui permet au recteur de se consacrer à l'élaboration et à la surveillance des politiques d'ensemble de la maison et de représenter l'université à l'extérieur. Grâce à la dévolution d'autorité à un vice-recteur qui s'occupe de la coordination interne et de quatre autres exécutifs qui exercent leur responsabilité dans des secteurs bien définis, nous abordons notre second terme, prêts à d'autres tâches.

— Vous voulez parler sans doute, entre autres des propositions du C.D.A. ?

— En effet, au début de mon rectorat il m'était apparu évident que les structures académiques de l'Université, qui s'était développée de façon spontanée et parfois désordonnée, devaient être modifiées. Lorsqu'il devint évident qu'une décentralisation administrative était désirable, cette décentralisation s'est souvent avérée difficile, sinon impossible, à cause des problèmes de cadres existant dans les départements et dans les facultés. A l'heure actuelle, nous sommes en train, à l'Assemblée universitaire, d'étudier de nouvelles structures académiques proposées par le comité de développement académique.

— Que serait pour vous une restructuration souhaitable

— Je pense que l'existence de facultés avec 2000 étudiants d'une part et à côté l'existence de facultés avec 300 étudiants ne permet certainement pas de déléguer de la même façon des responsabilités administratives et même académiques à des facultés aussi disparates. Des départements où il y a 50 professeurs de carrière et des départe-

ments où il y en a 2 ou 3 ne permettent pas non plus la même délégation de pouvoirs et sans vouloir d'aucune façon préjuger des décisions de l'Assemblée universitaire et du Conseil de l'Université sur les nouvelles structures académiques de notre institution, il me paraît évident que l'on doit d'abord regrouper un certain nombre de facultés pour des fins administratives et pour permettre une bien plus grande efficacité et une bien meilleure décentralisation. Aussi, il devient indispensable de procéder le plus rapidement possible à une évolution de nos structures qui rendra possible le travail interdisciplinaire. En somme, faire tomber les cloisons ou les barrières qui existent entre départements et entre facultés.

— Pensez-vous atteindre ces objectifs lors de votre premier mandat ?

— Je me rends compte que les changements qui me paraissaient nécessaires il y a 5 ans sont plus nécessaires que jamais ; je me suis peut-être fait des illusions en pensant que dans une institution où la participation est très importante, on pourrait réaliser rapidement ces objectifs. C'est pourquoi j'envisage avec beaucoup de plaisir un second terme comme recteur au cours duquel j'espère atteindre quelques-uns de ces objectifs.

— Et les étudiants ?

— Je considère que la participation étudiante est indispensable à la bonne gestion de l'Université, surtout au niveau des départements et au niveau des facultés parce que les étudiants sont certainement capables de critiquer de façon constructive la structure de certains cours, de recommander une meilleure coordination entre l'enseignement des divers professeurs. Ils peuvent apporter aux directeurs des départements et aux doyens, de l'information précise sur la qualité, l'intérêt des cours donnés par des professeurs. Il ne fait pas de doute dans mon esprit que jusqu'ici, leur participation au niveau des départements et des facultés n'a pas été adéquate.

Quant à leur participation au niveau des grands corps universitaires l'assemblée et le conseil, la nouvelle charte rend possible leur participation. Je regrette vivement que les problèmes qu'a connus l'ancienne association générale des étudiants aient rendu

impossible leur participation efficace dans l'un et dans l'autre de ces grands corps, mais ils ont droit d'être présents à l'Assemblée universitaire et il est regrettable qu'ils n'y soient pas. De plus, ils ont le droit de recommander la nomination de deux membres du Conseil de l'Université.

— **Quelle va être votre ligne de conduite d'ici à 1975?**

— Je continuerai à tout faire pour grandir le rayonnement de l'Université, pour compléter l'évolution physique du campus. Je prévois et je souhaite d'autres modifications des structures, qui amélioreront les rapports entre tous les membres de la communauté universitaire. Ces modifications, je les recherche, je ne suis pas l'homme du statu quo, au contraire.

L.-M. T.

Roger Gaudry :

Une vie bien remplie

(BIUM) 1913. Naissance à Québec. Etudes primaires au pensionnat St-Louis-de-Gonzague. Etudes secondaires au Petit Séminaire de Québec. Au cours des deux dernières années du cours classique, découverte de l'importance des sciences en général et en particulier des sciences expérimentales, grâce à l'abbé Alexandre Vachon, homme de sciences et futur archevêque d'Ottawa. 1933. Etudes à l'École Supérieure de chimie (devenue Faculté des sciences de l'Université Laval). L'élève Gaudry, premier de sa promotion pendant quatre années consécutives reçoit trois fois la bourse Price. Il passe toutes ses vacances sous l'égide de son mentor, le professeur Vachon, au laboratoire de biologie marine de Trois-Pistoles. En collaboration avec l'abbé Alex. Vachon et M. Richard Bernard, il publie "Contribution à l'étude des Phosphates dans l'estuaire du St-Laurent", la première d'une centaine de communications scientifiques qu'il écrira au cours de sa carrière. 1936. L'excellence de l'étudiant Gaudry le désigne pour une bourse Rhodes qui tient compte de réussites tant dans le domaine de l'étude que dans celui des sports. 1937. Le di-

plômé ès sciences appliquées de l'Université Laval part pour l'Université d'Oxford. Il travaille pendant deux ans dans ce qui était à l'époque le plus important laboratoire du monde en chimie organique sous la direction de Sir Robert Robinson (futur prix Nobel de chimie). 1939. La guerre éclate. Roger Gaudry ne peut retourner en Angleterre. Il terminera son cycle d'études à Laval. 1940. Il est Docteur ès sciences. On le charge du cours de chimie à la Faculté de médecine. 1945. Il est professeur agrégé. 1950. Le voici professeur titulaire. 1954. Il quitte l'Université de Québec où il a travaillé près de 20 ans. Le Dr Gaudry est appelé par la firme Ayerst, McKenna et Harrison au titre de directeur adjoint d'un laboratoire de recherches. Il y demeure 11 ans, développant considérablement le secteur des recherches pharmaceutiques, animant un personnel de plus en plus nombreux. 1957. On le nomme directeur des recherches. 1963. Il devient également vice-président de la compagnie. Il répond oui chaque fois que l'on fait appel à lui : le voici donc, dans le même temps, membre de la Société Royale du Canada, membre du Conseil des recherches du Canada, conférencier invité à la Sorbonne sous les auspices de l'Institut Franco-Canadien. Il occupe le poste de président de l'Institut de chimie du

Canada, reçoit la médaille Parizeau de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences. En 1960-1961, il est président de l'Association Canadienne des Boursiers Rhodes. Le Dr Gaudry est également membre du Conseil de la Société de Chimie Industrielle de France depuis 1960, membre du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Montréal et membre du Comité Exécutif de la même université en 1961. Il est nommé en 1962 membre du Conseil de Recherches pour la Défense du Canada et en 1963, membre du Conseil National de Recherches du Canada ainsi que membre du Bureau de direction de l'Institut National du Cancer du Canada. En 1964, le Dr Gaudry est nommé membre honoraire à vie de la Corporation des Chimistes Professionnels du Québec. Il est également président de l'A.U.C.C. et membre du Conseil de l'AUPELF.

De nombreuses universités lui ont conféré un doctorat d'honneur: l'Université de Toronto — le Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario — l'Université de Colombie-Britannique — l'Université McGill, l'Université de Clermont-Ferrand, France — l'Université St-Thomas, Fredericton, N.B., Brock et Bishop. 1965. Il devient le premier recteur laïc de l'Université de Montréal. 1969. Son mandat est renouvelé pour cinq ans.

Nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

(BIUM)

Le comité exécutif, au cours de sa dernière réunion, a recommandé au Conseil d'approuver les états financiers au 31 mai 1969 pour l'exercice 68-69.

Le comité exécutif a pris, d'autre part, connaissance du rapport du comité du budget qu'il a approuvé, rapport qui propose les prévisions budgétaires de fonctionnement pour l'exercice financier 70-71. Ce document servira de base à l'établissement des subventions d'équilibre versées par le gouvernement du Québec.

Pour sa part, le conseil de l'Université a pris connaissance des états financiers et les a approuvés.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BILAN au 31 mai 69

avec chiffres comparatifs pour 1968.

I - FONDS D'ADMINISTRATION

ACTIF

	31 mai 1969	31 mai 1968
Encaisse et certificats de dépôt	\$ 1,665,612.	\$ 2,671,269.
Dû par le fonds de capital	1,409,446.	572,603.
Dû par le fonds de dotation	38,178.	18,564.
Placements - au coût	49,368.	49,368.
	<u>3,162,604.</u>	<u>3,311,804.</u>
Comptes à recevoir	4,925,171.	2,784,102.
Subventions à recevoir	231,000.	462,000.
Stocks - au coût	797,347.	545,000.
Dépenses payées d'avance	45,864.	57,419.
	<u>\$ 9,161,986.</u>	<u>\$ 7,160,325.</u>

II - FONDS DE CAPITAL

En caisse et certificats de dépôt	\$ 3,407,701.	\$ 1,554,233.
Placements - au coût	1,687,851.	14,158.
Dû par le fonds de dotation	4,228.	..
	<u>5,099,780.</u>	<u>1,568,391.</u>
Comptes à recevoir	485,378.	7,433,896.
Subvention du Québec	..	1,405,215.
Souscriptions	179,075.	1,103,019.
Divers	664,453.	9,942,130.
	<u>..</u>	<u>39,149.</u>
Coûts préliminaires de projets d'immobilisations	96,830,947.	89,018,952.
Immobilisations
Terrains et bâtiments	23,642,334.	18,636,658.
Biens meubles réévalués au 31 mai 1954 et acquisitions subséquentes au coût	<u>120,473,281.</u>	<u>107,655,610.</u>
	513,463.	..
Escompte et frais d'émission sur obligations	<u>\$126,750,977.</u>	<u>\$119,205,280.</u>

III - FONDS DE DOTATION

	31 mai 1969	31 mai 1968
Emprunt de banque	\$ 1,506,162.	\$ 100,000.
Comptes à payer	27,809.	1,400,854.
Dépôts remboursables	263,952.	8,503.
Revenus différés	709,232.	11,350.
Engagements en cours	187,226.	519,065.
Solde d'indemnité d'incendie	6,220,386.	187,226.
Subventions de recherche différées	8,914,767.	4,832,502.
	<u>131,155.</u>	<u>7,059,500.</u>
Provisions pour dépenses extraordinaires	116,064.	..
Réserve pour Fonds de Roulement	<u>\$ 9,161,986.</u>	<u>\$ 100,825.</u>
	<u>\$ 9,161,986.</u>	<u>\$ 7,160,325.</u>

PASSIF

Emprunt de banque	\$ 6,650,000.	\$ 8,350,000.
Dû au Fonds d'Opération	1,409,446.	572,603.
Comptes à payer	715,137.	3,270,320.
Intérêts courus à payer sur obligations	406,875.	..
	<u>9,181,458.</u>	<u>12,192,923.</u>
Emprunts hypothécaires	3,720,501.	7,253,210.
Obligations à payer	10,500,000.	..
	<u>231,602.</u>	<u>259,509.</u>
Réserve pour immobilisations	103,117,416.	99,499,638.
Capital	<u>\$126,750,977.</u>	<u>\$119,205,280.</u>

Encasse et certificats de dépôt	100,619.	37,934.	\$	38,176.	18,564.
Prêts aux étudiants	196,578.	190,812.		4,228.	
Comptes à recevoir	2,485,804.	8,092.		9,180.	1,464.
Placements - au coût		2,535,202.		51,586.	20,028.
				2,731,415.	2,752,012.
	\$ 2,783,001.	\$ 2,772,040.		\$ 2,783,001.	\$ 2,772,040.
	\$138,695,964.	\$129,137,645.		\$138,695,964.	\$129,137,645.

Dû au fonds d'opération					
Dû au fonds de Capital					
Comptes à payer					
Capital					

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FONDS D'ADMINISTRATION

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 1969
avec chiffres comparatifs pour 1968.

REVENUS	31 mai 1969	%	31 mai 1968	%
Droits de scolarité	\$5,725,778.	14.5	\$5,671,828.	17.9
Services rendus à l'extérieur	333,897.	0.8	353,580.	1.1
Dons reçus pour fins d'exploitation	200,544.	0.5	87,316.	0.3
Dotations	70,192.	0.2	65,543.	0.2
Intérêts sur placements	278,392.	0.7	237,082.	0.7
Services aux étudiants	932,015.	2.3	919,009.	2.9
Entreprises auxiliaires	1,759,215.	4.4	1,960,145.	6.2
Subventions de recherches	6,463,109.	16.4	5,196,284.	16.4
Autres subventions	186,000.	0.5	3,900.	
	15,949,142.	40.3	\$14,494,687.	45.7
Subventions de fonctionnement du Québec - Ministère de l'Éducation	\$24,046,202.	60.8	\$17,195,825.	54.2
Ministère de la Santé			525,161.	1.7
	\$24,046,202.	60.8	\$17,720,986.	55.9
	\$39,995,344.	101.1	\$32,215,673.	101.6
Plus: Revenus différés de 1967-68 à 1968-69 pour couvrir des engagements en cours	519,065.	1.3		
	\$40,514,409.	102.4	\$32,215,673.	101.6
Moins: Revenus différés de 1968-69 à 1969-70 pour couvrir des engagements en cours et des projets non complétés	945,968.	2.4	519,065.	1.6
	\$39,568,441.	100.0	\$31,696,608.	100.0

DÉPENSES	31 mai 1969	%	31 mai 1968	%
Enseignement	\$19,365,650.	49.0	\$16,171,231.	51.0
Bibliothèque	2,189,352.	5.5	1,730,412.	5.5
Recherches subventionnées par Québec	695,969.	1.8	527,194.	1.7
Recherches spéciales	254,039.	0.6		
Recherches subventionnées et autres fonds sous gestion	6,463,109.	16.3	5,196,284.	16.4
Informatique	899,916.	2.3	535,392.	1.7
Centre audio-visuel	213,652.	0.5		
Administration	2,188,963.	5.5	1,584,904.	5.0
Service de l'équipement	4,086,035.	10.3	3,507,048.	11.1
Services aux étudiants	1,258,439.	3.2	1,090,112.	3.4
Entreprises auxiliaires	1,790,892.	4.5	1,992,804.	6.3
	\$39,406,216.	99.5	\$32,336,381.	102.1
Provision pour dépenses extraordinaires	131,155.	0.4	135,000.	0.4
	\$39,537,371.	99.9	\$32,471,381.	102.5
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 31,070.	(0.1)	\$ 774,773.	(2.5)



AUX CHAMPS

(BIUM) Une faculté à 25 milles du campus : 170 étudiants, 35 professeurs, quatre bâtiments, c'est l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe. Intégrée en octobre 68 à l'Université de Montréal, seule faculté du genre au Québec, l'école répond à peine aux besoins actuels : le vétérinaire est très en demande dans notre société. L'École essaie de répondre à la demande : depuis l'an dernier, on a éliminé l'année de transition qui est maintenant au niveau CE-GEP, ce qui a permis d'accueillir une soixantaine d'étudiants en 1ère année comparativement au nombre de 35 qu'on avait l'habitude d'accepter. Ce qui veut dire que les postulants auront désormais plus de chances d'accéder aux études de médecine vétérinaire.

Grandeur et misères d'une école

Une visite de l'École de médecine vétérinaire réserve des surprises : après un tour des deux premiers édifices d'aspect moderne et confortable, on s'aperçoit que la clinique des petits animaux et certains laboratoires sont logés dans d'anciennes casernes de la marine qu'on ose à peine qualifier de bâtisses ; le mot hangar conviendrait mieux. "C'est une installation temporaire", de dire le Dr Jean Piérard, notre guide. Il est vrai que cette installation est temporaire depuis 22 ans... "En effet, le ministère de l'Agriculture y avait relégué l'École provisoirement en 1947. Mais, de reprendre

le Dr Piérard, nous avons maintenant une entente formelle avec l'Université: d'ici trois ans, nous mettrons en chantier deux nouveaux pavillons qui abriteront les services actuellement logés dans des baraques".

Il faut dire que la partie moderne des établissements impressionne favorablement le visiteur par le souci du fonctionnel et de l'hygiène qu'on y constate: tables propres et bien éclairées, salles de chirurgie les mieux équipées en Amérique, tables d'opération à levier hydraulique. La bibliothèque de 20,000 volumes se compare avantageusement à d'autres du même genre; les laboratoires sont pourvus des appareils perfectionnés qu'on retrouve dans toute faculté de science.

L'étudiant vétérinaire d'aujourd'hui

On peut se demander d'où viennent les étudiants de l'Ecole de médecine vétérinaire: faut-il être originaire du milieu rural pour s'intéresser au soin des animaux? A cette question M. Piérard répond: "La situation aujourd'hui est à l'inverse de ce qu'elle était il y a 10 ou 15 ans alors que le recrutement se faisait surtout en milieu rural; maintenant, les deux tiers de nos étudiants sont originaires de Montréal et des environs. Il faut dire aussi que la pratique de la profession a évolué: alors qu'autrefois les vétérinaires pratiquaient surtout dans les campagnes, les finissants d'aujourd'hui ont plusieurs possibilités de travail: enseignement, postes gouvernementaux, commerce, recherche, pratique des petits animaux. Ce sont les postes de fonctionnaires qui attirent le plus grand nombre de diplômés: on retrouve actuellement 242 vétérinaires dans la fonction publique au niveau fédéral, municipal ou provincial alors que 166 seulement se consacrent à la pratique générale. On rencontre un bon nombre de jeunes filles dans les salles de cours et les laboratoires: quelle serait la proportion de vétérinaires féminins dans les rangs de la profession? "Environ 15%", répond le Dr Piérard: elles se consacrent surtout au soin des petits animaux. C'est une jeune fille qui est sortie première de l'Ecole en juin dernier".

Les vétérinaires et la recherche

Comme dans toute Ecole de niveau universitaire la recherche prend une grande importance à l'Ecole de médecine vétérinaire: études sur le cœur du cheval de courses, sur les lésions inflammatoires chez les chevaux, sur la morphologie des pinipèdes antarctiques, sur les troubles de la reproduction chez les bovins, sur la dysenterie du porc, autant de sujets concernant le monde animal et sur lesquels les chercheurs apporteront éventuellement des lumières; les recherches à ce niveau auront un jour ou l'autre des répercussions économiques ou autres car, à bien des points de vue, nous sommes tributaires du monde animal.

L'Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, en plus de former des praticiens et des chercheurs, rend de grands services à la région où elle est située: les animaux qu'on y soigne sont apportés par des clients des environs: ils reçoivent une qualité de soins très supérieure à ce qu'on peut attendre d'une clinique ordinaire. L'Ecole a acquis une réputation enviable: des animaux, entre autres des chevaux de courses, y sont transportés d'ausi loin que la Floride. On y soigne même à l'occasion des animaux sauvages, pensionnaires de certains jardins zoologiques.



Les vétérinaires et l'éducation permanente

Le service de l'Education permanente de l'Ecole de médecine vétérinaire, sous la direction du Dr Jean-Guy Lafortune, adjoint au doyen, organise, plusieurs fois par année, des cours de perfectionnement pour ses diplômés. Ces assises se tiennent généralement dans les locaux de la Faculté, à Saint-Hyacinthe. Comme les membres de la profession exercent à travers le vaste territoire de la Province, il leur est parfois difficile et onéreux d'abandonner leurs activités durant quelques jours et d'assumer des frais considérables de transport et de séjour, pour assister aux conférences et aux démonstrations qui leur sont offertes à quelques centaines de milles de leur domicile.

Dans le but de faciliter l'accès à ces cours de recyclage, le Collège des Médecins vétérinaires de la Province de Québec s'est assuré la collaboration du Service de l'éducation permanente de l'Ecole de médecine vétérinaire qui, en marge des programmes qui sont offerts régulièrement à cette institution pour les médecins vétérinaires, a commencé à organiser des journées d'études dites "ambulatoires" qui se tiennent dans différents centres de la province. Règle générale, les sujets traités sont choisis en fonction de certains besoins régionaux, et présentés de façon intensive durant une seule journée, commençant tôt le matin pour se terminer tard dans la soirée. De cette façon, on réduit au minimum les frais que doivent encourir les participants tout en limitant les heures d'absence de leur bureau. De plus, à tour de rôle, les praticiens peuvent bénéficier de cours de recyclage qui se donnent à des distances raisonnables de leur domicile.

Une école en devenir

L'Ecole de médecine vétérinaire, la seule de langue française au Canada et l'une des rares écoles du genre en Amérique du Nord, joue un rôle important dans notre société. Souhaitons-lui de voir se réaliser au plus tôt ses projets les plus immédiats: une augmentation de ses effectifs et la construction des nouveaux pavillons.

L'Association des Femmes Diplômées des Universités (Montréal) est une association féminine, apolitique, volontaire et à vocation nationale par son affiliation à la Fédération Canadienne des Femmes Diplômées des Universités. Par la Fédération Internationale, et aussi par les quelque 31 universités à travers le monde qui ont formé une partie de ses membres, elle acquiert une dimension internationale.

chez les femmes diplômées!

clage. Un document, synthèse du travail déjà accompli (plus de 60 entrevues et 5 mémoires) est en préparation et doit être remis aux autorités de l'Université qui président à la révision du règlement.

Le Comité souhaite que tous les adultes qui se seraient adressés à l'Université de Montréal pour poursuivre les études et qui auraient rencontré des difficultés, lui fassent part de leur témoignage. Les résultats de démarches iden-

CONTESTATION...OUI, MAIS CONSTRUCTIVE

L'association est entrée dans sa 21^e année d'existence. En juin dernier, lors du congrès marquant son 20^e anniversaire, elle s'est posé la question du bien-fondé de son existence comme association féminine et de son action en milieu montréalais. Cette interrogation sur ses objectifs et ses moyens d'action est une préoccupation commune à plusieurs associations aujourd'hui.

Peut-être y aurait-il intérêt à y réfléchir ensemble ?

Nous devons, pour servir avec autant d'efficacité que par le passé, chercher des voies nouvelles, des cadres de pensée inédite, des instruments d'action mieux adaptés et plus efficaces. Nous croyons que la confrontation des optiques contradictoires, même si elle peut être traumatisante par moments, ne peut mener qu'à une connaissance plus claire des lacunes à combler, à une invention de solutions possibles et à un élargissement des horizons.

Le travail de remise en question est confié à votre comité d'Action Sociale. Voilà pour la contestation !

Cette étude a déjà permis la création d'un Comité de Vigilance qui doit se révéler l'instrument de travail par excellence, par une attention quotidienne aux problèmes d'éducation, d'action sociale et de promotion de la femme. Le Comité fait appel à toutes les femmes pour obtenir leur point de vue

sur tous ces problèmes. Toutes suggestions concernant les pressions à exercer en vue d'améliorer certaines situations déplorablement étudiées avec soin.

L'A.F.D.U. et les adultes à l'Université

L'association a entrepris une enquête sur le retour aux études des adultes ; elle a jugé important de le faire, particulièrement en vue de la révision du règlement à l'Université de Montréal. A la suite de nombreux témoignages, il ressort que certains articles inscrits au programme des facultés rendent impossible ou très difficile à un adulte, l'admission aux cours, ou l'obtention d'un grade : exemples, la difficulté de s'inscrire à temps partiel au cours de recy-

clage. Un document, synthèse du travail déjà accompli (plus de 60 entrevues et 5 mémoires) est en préparation et doit être remis aux autorités de l'Université qui président à la révision du règlement.

L'A.F.D.U. et l'orientation des jeunes

Pour combler une carence dans notre système d'enseignement, l'association se préoccupe, depuis 1962, de l'orientation des jeunes filles vers des carrières fermées jusqu'à tout dernièrement aux femmes. Nous leur fournissons l'occasion de rencontrer des femmes engagées dans diverses professions qui leur font connaître non seulement les exigences des études supérieures, mais aussi les possibilités d'emploi, les conditions de travail et les aptitudes requises.

L'A.F.D.U. et les diplômés de l'Université de Montréal

La majorité de nos membres étant des diplômés de l'Université de Montréal, nous croyons à une collaboration étroite entre nos deux associations. Nous apprécions l'aide qu'ils nous apportent en nous permettant de partager les services de leur secrétariat, et en nous accueillant aujourd'hui dans leur journal. C'est donc au 2910 Boulevard Édouard - Montpetit, Chambre 3, que nous serions heureuses de recevoir tout témoignage et toute suggestion. On peut aussi téléphoner à Madame Monica Matte 933-2216.





Clubs de golf et bottes de ski

Quoi de plus désolant qu'un sac de golf enfermé dans un placard ! Et que dire de ces pistes de ski noires de monde ! Voici quelques suggestions qui, certainement, retiendront l'intérêt des sportifs.

Les amateurs de ski sont vraiment gâtés cet hiver. D'une part, le Club Méditerranée leur propose des séjours de ski dans les Alpes suisses. Ils auront le choix de quatre stations très réputées, soit Villars, Zinal, Engelberg et St. Moritz. Les prix "tout compris" commencent à \$439.00 et plus pour deux semaines.

De son côté, le Centre Européen du Tourisme leur offre des séjours de deux semaines, à partir de \$617.00 et plus, dans les stations de Chamonix en France, de Cortina d'Ampezzo en Italie et de Innsbruck en Autriche.

Ces prix incluent non seulement la chambre, les repas (avec vin) et le transport aérien, mais également les leçons et les remontes-pentes. Il est aussi possible de louer, à prix modique, des bottes et des skis.

Les golfeurs, désireux de s'entraîner en vue de la prochaine saison, ne voudront pas manquer l'un des trois voyages organisés par Air France.

Le premier groupe partira le 14 février à destination de Casablanca au Maroc (parcours de 6,600 verges, normale 73). Deux semaines \$624. Le second groupe est prévu pour le 19 mars et séjournera deux semaines à Estoril au Portugal (parcours de 5,400 verges, normale 69). Prix \$679. Le dernier groupe quittera Montréal le 10 avril pour Nice en France (trois terrains de golf au choix). Deux semaines \$648. Chacun de ces groupes sera accompagné soit par un golfeur professionnel, soit par un artiste de la télévision. Un séjour à Paris est également prévu dans le programme de ces trois départs de groupe.

* Pour tout renseignement sur les programmes Ski ou Golf, contactez un agent de voyage ou téléphonez à Air France (861-9001). Des brochures illustrées vous seront envoyées gratuitement.

Amusez-vous bien !

HIER

AUJOURD'HUI

Demain

NDLR : En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, il ne nous est pas possible de présenter, ce mois-ci, la chronique Hier - Aujourd'hui - Demain qui reprendra sa place habituelle dans notre prochaine livraison. Nous nous en excusons.



EXPO '70
L'EXPOSITION JAPONAISE
UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
OSAKA, 1970

PROFITEZ DE L'EXPO POUR VISITER LE JAPON EN 1970

LES DIPLOMÉS VOUS OFFRENT UN VOYAGE SPÉCIAL
PAR AVION NOLISÉ À TARIF RÉDUIT

**DÉPART DE MONTRÉAL VERS TOKIO :
LE 19 MAI 1970**

RETOUR DE TOKIO : LE 10 JUIN

**PRIX : \$576 PAR PERSONNE POUR LE VOYAGE
PAR AVION**

DÉPÔT REQUIS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION : \$150

SÉJOUR AU JAPON

L'Agence de Voyage Viau vous offre un séjour en groupe d'une durée de 3 semaines, la visite des principaux sites et villes du Japon et plusieurs jours à l'Expo d'Osaka.

Le prix de séjour comprend tous les déplacements au Japon, visites, hôtels (1re classe), repas, pourboires et service de guides. Prix : \$690 par personne.

Nous vous recommandons fortement de prendre immédiatement les dispositions pour votre séjour au Japon.

Il sera impossible d'obtenir des chambres durant l'Expo en dehors des voyages organisés.

**POUR
RENSEIGNEMENTS**

**Vol nolisé Les Diplômés
343-6230** **Séjour au Japon
Agence de Voyage Viau
842-4648**

*MONTRÉAL
Prix \$ 499.00*

PARLEZ-NOUS D'EUX AFIN QU'ON LEUR PARLE DE VOUS OÙ SONT-ILS ?

Connaissez-vous l'adresse, le numéro de téléphone, l'employeur de vos confrères dont les noms suivent ? Aidez-nous à les rejoindre en transmettant toute information à leur sujet au

Secrétariat des Diplômés
Service du Fichier
(Mlle Denise Monier)

2910, boul. Edouard-Montpetit
Montréal 250
Tél. 343-6230

● THÉOLOGIE

LYNES, M. l'Abbé Thomas, '43
O'BRIEN, Rév. William, '51
MIMURA, Abbé Justin Kuniaki, '57

● SCIENCES RELIGIEUSES

ROUX, Frère François, '59
MATERMIN-DENIS, Rév. Frère, '60
POIRE, M. Clément-Luc, '63

● DROIT

PAQUETTE, Me Paul, '08
BOILEAU, Me A., '11
O-BRADY, Me Hertel, '25
HAMEL, Frère Gérard, '37
ROBICHAUD, Me Jacques, '56

● MÉDECINE

BÉLISLE, Dr Raymond, '03
HÉBERT, Dr Jos-Louis, '13
FAVREAU, Dr Gautier-Louis, '25
COULOMBE, Dr Albert, '48
PATENAUDE, Dr Nicol, '48
HAREL, Dr Pierre, '54
PERREAULT, Dr Jean-Paul, '62

● DIÉTÉTIQUE

DOWNING, Soeur Nancy E., '57
BISAILLON, Mlle Huguette, '58

● RÉHABILITATION

BUOTE, Mlle Frances, '59
GAUTHIER, Mme Denise F., '66

● TECHNOLOGIE MÉDICALE

SERVANT, Mlle Mireille, '56
POISSANT, Mlle Réjane, '57

● PHILOSOPHIE

VINCENT, M. Emile, '40
DUFRESNE, M. Georges, '45
NEWBOLD, Rév. Thomas-Moore, '50

● LETTRES

THOMAS, Rév. Père John, '36
QUIRCK, M. J.J., '38
STANISLAS, Rév. F., '42

● SCIENCES

LEPAGE, Mlle Marcelle, '40
DUBREUIL, M. Paul, '45
DAOUST, M. Marcel, '46
FAURE, Mlle Fernande, '46

● CHIRURGIE DENTAIRE

FORTIN, Dr H.L., '16
GERVAIS, Dr V., '16
ROY, Dr A., '20
GAGNON, Dr J.E., '24
BOURGET, Dr Léo, '58

● PHARMACIE

MONTPETIT, M. Armand, '16
LAURIER, M. Léo, '21
LEBLANC, M. Gaston, '27

● SCIENCES SOCIALES

LÉVESQUE, M. Albert, '27
LEMIEUX, M. Roland, '37
FORGET, Mlle Thérèse, '60

● OPTOMÉTRIE

DIONNE, M. C., '09
LAVIGNE, M. C.H., '10
MARTIN, M. L.-P., '10
COUTURE, M. A., '15

● ARTS

DUMONT, Mme Marcelle, '62

● POLYTECHNIQUE

COSSETTE, M. Alfred, '27
COLLIN, M. P.E., '29
BRUNELLE, M. Paul-Emile, '31
NARBONA, M. Juan, '62

● H.E.C.

DELORME, M. Napoléon, '20
DELORME, M. Joseph H., '22
JOKSIMOVITCH, M., '28
MATTE, M. Gilbert, '32
ST-LOUIS, M. Walter, '34
LAMY, M. Elphège, '35
MONDOR, M. Marcel, '37
DAOUST, M. Paul, '39

● ARCHITECTURE

VILANDRE, M. Gilles, '49
BÉLANGER, M. Jean F., '52
LECLERC, M. Eugène, '58

● ÉDUCATION PHYSIQUE

DOUCET, Mlle Françoise, '61
LAUZON, M. Mario, '61
DUBOIS, M. Marcel, '63

● NURSING

BOURBONNAIS, Mme Berthe, '29
DAIGNEAULT, Mlle A.E., '33
PLANTE, Mlle Louise, '57

● SCIENCES

DE L'ÉDUCATION

BARNABÉ, M. Clermont, '66
MÉNARD, M. Gilles, '67

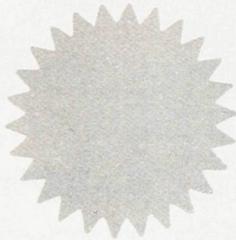
*Au service de la communauté
dans les domaines de l'activité
sociale, culturelle
et économique.*



Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

LA VIE DES DIPLOMÉS



AGRONOMIE

(1936) **Jean-Marie VACHON** a été nommé directeur général du ministère de l'immigration.

ARTS

(1936) **Jean-Marie PEPIN** a été élu par le conseil d'administration au poste de résident du Laboratoire Octo Ltée.

(1940) **Jean De GRANDPRÉ** a été élu par le conseil d'administration au poste de directeur général du Laboratoire Octo Ltée.

DROIT

(1940) **Roger L. BEAULIEU** a été élu administrateur aux conseils d'administration des compagnies du groupe Prévoyants du Canada.

(1947) **J. Jacques BEAUCHEMIN**, président du Groupe Minier Sullivan Ltée, qui collabore activement à la Campagne du Cinquantenaire des Diplômés, a été élu administrateur de Johns-Manville Corporation et choisi "Homme du Mois" par la revue "Commerce" de décembre 1969.

(1957) **André LAPOINTE**, adjoint administrateur au recteur, a été nommé directeur national de l'Association canadienne d'urbanisme.

(1957) **Fernand POIRIER** a été élu président du Centre Immaculée-Conception.

(1964) **Jacques DESMARAIS** a été nommé par l'exécutif de la CSN, membre permanent au conseil Central de Montréal.

H.E.C.

(1939) **Roger CHARBONNEAU**, directeur de l'École des Hautes Études Commerciales et président de l'Anglo-French Drug Company a été élu administrateur et président du conseil d'administration de la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie.

(1945) **Robert TRUDEAU**, industriel, a été élu directeur du Centre Immaculée-Conception.

(1946) **Paul VAILLANCOURT** a été élu président du conseil d'administration du Cercle de la Place d'Armes Inc., pour l'exercice financier 1969-1970.

(1952) **Guy MARINIER** a été élu vice-président aux finances des Distilleries Melchers Limitée.

(1953) **J. Gilles LANDRY** a été nommé gérant-adjoint de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, succursale de Montréal.

(1962) **Gilles LACHANCE** a été nommé gérant du personnel de la Banque Mercantile du Canada à Montréal.

(1965) **Charles-A. CADIEUX** a été élu directeur du Centre Immaculée-Conception.

LETTRES

(1960) **Mathieu GIRARD**, directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne a été nommé membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal.

MÉDECINE

(1934) **Antonio LECOURES** a été nommé directeur administratif du conseil d'administration de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'année 1969-1970.

(1942) **André LEDUC** a été nommé membre du conseil d'administration de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'année 1969/1970.

(1942) **Jacques LEGER** a été nommé trésorier du conseil d'administration de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'année 1969/1970.

(1944) **Raymond CARON** a été nommé secrétaire du conseil d'administration de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'année 1969/1970.

(1944) **Paul DAVID** a été nommé membre du conseil d'administration de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'année 1969/1970.

(1949) **Charles LEPINE** a été nommé président de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'année 1969/1970.

(1951) **Gérard HAMEL** a été nommé par le gouvernement du Québec membre de la Régie de l'assurance-maladie.

(1953) **Raymond ROBILLARD** a été nommé par le gouvernement du Québec membre de la Régie de l'assurance-maladie.

(1954) **Georges DESROSIERS** a contribué à la préparation du "Vocabulaire des assurances sociales" que vient de faire paraître le ministère des Affaires culturelles du Québec.

PHARMACIE

(1952) **Auguste MOCKLE**, professeur au département de pharmacologie, a été nommé par le gouvernement du Québec, membre de la Régie de l'assurance-maladie.

PHILOSOPHIE

(1947) **Pierre PELADEAU** a été nommé directeur du Centre Immaculée-Conception.

POLYTECHNIQUE

(1928) **Pierre-Paul VINET** a été nommé membre de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal.

(1935) **Gilbert MANSEAU** est maintenant professeur de métallurgie au CEGEP du Vieux Montréal.

(1944) **Marc BENOIT**, président de Tecslut International Limitée a reçu un diplôme honorifique de l'École des Hautes Études Commerciales pour sa nomination comme "Homme du mois" de la Revue Commerce du mois de février 1969.

(1946) **Roger-P. LANGLOIS** autrefois directeur de l'École Normale d'Enseignement Technique, a été nommé vice-doyen de la faculté des Sciences pures de l'Université du Québec à Montréal.

(1947) **Louis DURAND** a été nommé vice-président de la Société Sicard Inc., de Ste-Thérèse.

(1952) **Georges-E. DARVEAU** a été nommé directeur du service du Génie et des Travaux de la nouvelle ville de Longueuil.

(1952) **Lucien LECLAIR** a été élu président de la compagnie Structures du St-Laurent à Montréal.

(1960) **Gérard J. MERCIER** a été nommé directeur du service des travaux publics de la nouvelle ville de Longueuil.

(1956) **Claude LANTHIER** a été nommé membre de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal.

(1960) **Jean-Pierre RIEL** a été nommé secrétaire de la Compagnie Structures du St-Laurent à Montréal.

(1961) **Onil BARIL** a été nommé ingénieur de projets au département du Contrôle de la Qualité, à la fabrique de papier de la Société Domtar Ltd., à Trois-Rivières.

(1961) **Robert DUFRESNE** est maintenant professeur à l'École Polytechnique, division générale et nucléaire au département de Génie physique.

(1962) **Richard DESCHENEUX** est maintenant à l'emploi de la Société Générale d'Information (S.G.I.) à Montréal.

(1962) **Richard RIOUX** est maintenant professeur-assistant en structures à l'École Polytechnique.

(1963) **Georges-Emile APRIL** est maintenant professeur-assistant à la division d'électrotechnique du département de Génie électrique, à l'École Polytechnique

(1963) **Paul GRATTON**, ingénieur surintendant au service du Génie de la Ville de Laval (division mécanique-électricité) a été nommé gérant des ventes du Québec de la compagnie d'électronique Motorola du Canada. M. Gratton est également administrateur de l'Association des Anciens Elèves du Mont Saint-Louis et de l'Association de Signalisation Municipale du Québec, président du comité de la trésorerie et des activités sociales de l'Institute of Traffic Engineers pour le Congrès international de l'ITE de 1971 et membre de l'Institute of Electrical & Electronics Engineers

(1963) **Louis-Aimé LEHOUX** est maintenant à l'emploi de la Société Raymond Matte Ltée entrepreneurs généraux à Montréal

(1963) **Claude LIBOIRON** est maintenant à l'emploi du bureau d'étude Lalonde, Girouard et Letendre, ingénieurs-conseils à Montréal

(1964) **Romuald GUILLEMETTE** a été nommé ingénieur résident en mécanique des sols pour les Laboratoires d'Inspections et Essais à Ste-Scholastique

(1964) **Georges PERRIER** a été nommé directeur adjoint des emplacements à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal

(1965) **Gaëtan DESROCHERS** est maintenant à l'emploi du bureau d'études Cosgrove, Lancôt & Finch, ingénieurs-conseils à Montréal

(1965) **Jean LAPORTE** a été nommé directeur des services physiques à l'Hôpital St-Charles de Joliette

(1965) **Laurier LEGAULT** a été nommé président et administrateur de la Société St-Jarre et Legault Ltée

(1966) **Georges MC INTYRE** est maintenant professeur-assistant à la division de mécanique appliquée du département de Génie mécanique à l'École Polytechnique

(1967) **Maurice-A. KAZLAUSKA** est maintenant à l'emploi de la Société Eskimo Snowmobile Inc., à Pointe-Claire

(1967) **Bernard THIBAUT** a été nommé superviseur de production pour la Société Johnson & Johnson Ltd., à Montréal

(1967) **Jean-Claude WARMOES** a été nommé chargé d'enseignement à la division de Génie industriel du département de Génie mécanique à l'École Polytechnique

(1968) **Jean-Guy DUBUC** est maintenant à l'emploi de la Société Bédard & Girard à Montréal

(1968) **Jean-Claude VALLÉE** est maintenant à l'emploi du bureau d'études Alary, Tanguay & Associés, ingénieurs-conseils à Montréal et Hull

(1969) **Michel BORDELEAU** a été nommé ingénieur industriel à la Dominion Steel & Coal Corporation Ltd., (DOSCO) filiale de Sidbec, à Montréal

(1969) **Michel MARSOLAIS** est maintenant à l'emploi de la Société Canadian General Electric Co. Ltd., de Montréal au Centre d'Informatique

SCIENCES

(1955) **Jean-Guy MONGEAU** a été nommé gérant-adjoint de la nouvelle usine des Distilleries Melchers Ltée de Berthierville

(1957) **Raymond A. BEAUDOIN** a été nommé directeur des services professionnels de la compagnie General Computer Corporation Limited pour la région de l'est

(1964) **Jean RICHARD**, directeur du service qualité de Lawson Litho Ltée a été récemment élu secrétaire-trésorier de l'American Society for Quality Control 9 ASQC pour la section de Montréal

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(1963) **Bernard Pierre PAQUET**, directeur de l'enseignement du français dans les écoles de Châteauguay a été nommé vice-président de l'Association québécoise des professeurs de français

(1968) **André NANTEL** coordonnateur à la régionale de Maisonneuve a été nommé trésorier de l'Association québécoise des professeurs de français pour une seconde année consécutive

SCIENCES SOCIALES

(1951) **André DEOM**, associé de la maison Ducharme, Deom & Associés Inc., a été élu président du Centre des dirigeants d'entreprise

(1954) **Claude COURVILLE** a été nommé directeur à la direction générale de la formation et du perfectionnement de la Commission de la fonction publique

(1960) **Jacques JOHNSON** a été nommé conseiller spécial auprès de l'Honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être social

Les 1er et 2 novembre dernier à Sherbrooke se sont tenues, sous la présidence de M. Fernand Groleau, les "journées pharmaceutiques québécoises" organisées par l'Association des pharmaciens détaillants MM Gilles Lemoine (pharmacie 50), Olivier Vaillancourt et Paul-Emile Payette, secrétaire de l'APD ont contribué activement au succès de ces assises

NECROLOGIE

CHIRURGIE DENTAIRE

(1926) **Jean BRISEBOIS** est décédé à la suite d'une longue maladie à l'âge de 68 ans le 27 novembre 1969

POLYTECHNIQUE

(1936) **Gérard-O. BEAULIEU** est décédé le 1er novembre 1969 à l'âge de 57 ans

(1953) **Alain BRETON** est décédé subitement à l'âge de 42 ans, le 23 septembre 1969



Vos **DIPLÔMES** reproduits sur métal **BREVETÉ**,

Par procédé photographique

REDUITS OU AGRANDIS A UNE SEULE DIMENSION 10" x 12"

① **DIPLÔME: \$75.00**

③ **DIPLÔMES: \$225.00**

GRATUIT: avec une commande de 3 diplômes,

* 1 base murale en beau noyer de 18" X 48"

* 1 carte d'identité en métal 2" X 3"

* avec au verso la reproduction miniature d'un de vos diplômes.

Jusqu'à 3 mois pour payer sans frais additionnels.

LE GRAVEUR



1840 ONTARIO EST — MONTREAL 133, P.Q. — 527-1319

L'Agence attirée pour les Diplômés vous suggère quelques-uns de ses voyages

PUERTO VALLARTA — Une semaine à Puerto Vallarta, 3 jours à Guadalajara et 4 jours à Mexico. Tous les petits déjeuners, un sac de voyage, etc. 2 départs chaque mois **\$469.00** can.

VÉNÉZUÉLA — Une semaine au bord de la mer des Caraïbes au luxueux hôtel MACUTO SHERATON. Plage magnifique à quelques milles de CARACAS. Tout compris sauf les repas. Départ de New York tous les dimanches **\$295.00** can.

CLUB MÉDITERRANÉE — A la Guadeloupe, Martinique et Agadir. A compter de **\$454.00** can.

INDE et NÉPAL — 17 jours organisés au départ de Paris les 4 février et 4 mars **\$895.00** can.

LES MERS DU SUD (AVEC L'ANCERVILLE) — Croisière de deux semaines — Marseille, Casablanca, Dakar, Les Canaries et Madère. Séjour d'une semaine à Paris. Départs les 21 février, 7 et 21 mars, 25 avril. A partir de **\$699.00**

MIAMI — Transport aérien et logement 1re classe — petits déjeuners compris :
1 semaine — A partir de **\$199.00**
2 semaines — A partir de **\$249.00**

À TOUS LES AMATEURS DE GOLF !

(Trois départs en groupe)

**MAROC en février — PORTUGAL, en mars
FRANCE, en avril**

Nous vous offrons, en collaboration avec Air France, 3 magnifiques voyages, via Paris, conçus spécialement pour les amateurs de golf. Deux semaines en demi-pension, des hôtels de luxe et de 1re classe. Tout compris : **\$624.00** (can.) et plus, selon la destination. — Excursions prévues pour les non-golfeurs... demandez notre brochure.

PÂQUES EN ESPAGNE

Du 22 mars au 5 avril sur la Costa del Sol. 2 semaines au bord de la mer avec appartement moderne et voiture, plus une nuit à Paris. Tout le transport aérien compris **\$398.00** can.

OFFRE SPÉCIALE : valable tous les jours jusqu'au 31 mars 1970

ESPAGNE — 23 jours sur la Costa del Sol — aux mêmes conditions que le voyage de Pâques. Basé sur tarif individuel et possibilité de prolongation. A partir de **\$401.00** can.

SKI EN FRANCE — Voyage de grande renommée en compagnie de M. Raymond Lanctot. Du 6 au 22 mars — tout compris **\$660.00** can.

ATTENTION !

Le PUSHKIN effectuera — de Montréal — trois croisières de 13 jours, une de 5½ jours et une autre de 14 jours au cours de l'été 1970, en direction de St-Pierre et Miquelon, ou des Bermudes ou de Nassau. Il n'est pas trop tôt pour réserver.

Demandez nos dépliants descriptifs



3428, RUE ST-DENIS — MONTRÉAL 130 — CANADA

TÉLS : 842-4648 - 842-2526

Calendrier d'activités de l'Association 1969-70

Second semestre

- 16 février : Assemblée générale spéciale
 - 13 mars : Dégustation annuelle vins-fromages-charcuterie
 - Fin d'avril : Colloque sur la Présence de l'Université dans la société
 - 12 mai : Voyage No 1 vers Paris
 - 19 mai : Voyage vers Tokio
 - 22 mai : Voyage No 2 vers Paris
 - 1er juin : Entrée en fonction du Conseil d'administration 1970-71
 - En plus : "Visites du campus" organisées à l'intention des diplômés, regroupés selon leur discipline
-

13 MARS 1970

DÉGUSTATION ANNUELLE DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIE

au Grand Salon du Centre Communautaire
2332, boul. Edouard-Montpetit, à 19 h. 30

Le nombre de places est limité — les billets sont vendus à l'avance seulement.

Vous pouvez vous servir du coupon d'inscription pour retenir vos billets.

Je désire participer à la DÉGUSTATION DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIE du 13 mars 1970. Je joins la somme de \$ (\$10 par personne) en chèque en mandat-poste pour billet(s).

Nom :

Adresse :

A découper et à retourner à :

Les Diplômés, case postale 6128, Montréal 101

